


Remplacement ACTOS et COMPETACT

 Service de Médecine- Diabétologie- Endocrinologie		Version n° 1	ENDO DIAB 22 bis
		Diffusé en : juin 2011 Fin de validité : -	Page 1 / 1

1° Objet

Guide pour informer les patients, médecins et pharmaciens suite au retrait de l'**ACTOS®** et du **COMPETACT®**

2° Domaines d'application

Document pour le site SAVEDIAB

3° Description de l'activité

En raison d'une faible augmentation du risque de cancer de la vessie, et sur avis de la commission d'AMM et de la commission nationale de pharmacovigilance, l'AFSSAPS a décidé de suspendre l'utilisation en France des médicaments contenant de la pioglitazone.

La PIOGLITAZONE est contenue dans **ACTOS®** et **COMPETACT®**

Ces médicaments peuvent être remplacés de la façon suivante :

ACTOS® par **JANUVIA 100 mg : 1/j**
Ou XELEVIA 100 mg : 1/j
Ou GALVUS 50 mg : 2/j
Ou ONGLYZA 5 mg : 1 cp/j

COMPETACT® par **JANUMET 50/1000 : 2/j**
Ou VELMETIA 50/1000 : 2/j
Ou EUCREAS 50/1000 : 2/j

Il est conseillé aux patients qui utilisent un de ces médicaments (**ACTOS®** ou **COMPETACT®**) de consulter leur médecin traitant pour adapter leur traitement.

En cas d'insuffisance rénale avérée, ces traitements ne sont pas indiqués en raison de l'absence d'études disponibles actuellement. Dans ce cas là, se discute le passage à l'insuline.

Pour toute question suite à ce retrait de médicament, **les médecins** peuvent solliciter le service d'endocrinologie par fax 04 79 96 56 72, téléphone (04 79 96 50 94) ou mail : endocrino@ch-chambery.fr si besoin.

Les traitements qui remplacent l'**ACTOS®** et le **COMPETACT®** sont susceptibles d'être moins efficaces. Le diabète est susceptible d'être moins bien équilibré.

N° version	Date	Historique des mises à jour	Pages
1	06/2011	Création	---
Rédaction	H du Boullay, A Mayer (endocrinologues)		
Vérification	C Waterlot		
Validation			
Approbation	Dr B.Hamon (endocrinologue, chef de service)		